



# LE FLASH SULNIACOIS

Décembre 2020 - N° 479 [www.sulniac.fr](http://www.sulniac.fr) [infos@mairie-sulniac.fr](mailto:infos@mairie-sulniac.fr)



## COVID 19 : l'espoir !

Chacun suit avec intérêt les annonces de l'Etat ; l'espoir de voir l'épidémie s'éloigner est grand. Ainsi jusqu'au 15 décembre, le confinement s'allège, il autorise une sortie de trois heures dans les 20 kms mais l'attestation de déplacement reste obligatoire. Les activités associatives restent en sommeil, seul l'extra-scolaire en plein air est autorisé. Toutefois, les rassemblements privés ou familiaux ne peuvent toujours pas être organisés.

Nous devons faire preuve de prudence : nous devons nous faire dépister dès que cela semble nécessaire et devons protéger nos proches par l'isolement dès que la maladie est là.

Si la baisse des contaminations se confirme, le confinement pourra se limiter à un couvre-feu ; le respect des gestes barrières est la condition indispensable pour contrôler la pandémie en attendant une vaccination massive.

Les commerces sont ouverts mais les bars et restaurants restent fermés : néanmoins, la Casetta propose des repas à emporter les midis en semaine, l'Epicurien les propose le vendredi et samedi de décembre. Alors, afin de préserver nos commerces, n'hésitons pas à acheter local !

Les services publics s'adaptent et restent actifs. Cette crise sanitaire n'a pas épargné les plus fragiles. Rappelons que les élus et le Centre Communal d'Action Sociale restent à votre écoute pour vous aider à vivre ce contexte.

**Ne relâchons pas nos efforts et restons solidaires  
pour que le « Vivre ensemble » retrouve toutes ses valeurs !**

Le Maire, Marylène CONAN



## CONTINUITÉ DU SERVICE AU PUBLIC

✓ **La Mairie** est ouverte le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30/le mardi de 9h à 12h.

Privilégiez l'appel téléphonique au **02 97 53 23 02** ou le mail à [accueil@mairie-sulniac.fr](mailto:accueil@mairie-sulniac.fr) - réception possible sur rendez-vous.

De même pour le **Centre Communal d'Action Sociale**.

✓ **Le Service enfance : accueil périscolaire, restauration du midi, accueil de loisirs** - Contact : **07 77 26 62 51**  
[enfance.jeunesse@mairie-sulniac.fr](mailto:enfance.jeunesse@mairie-sulniac.fr)

✓ **La Maison des jeunes** reste fermée.

✓ **L'Agence postale communale** est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 15h30 et le samedi de 8h45 à 12h.

✓ **Le Service technique** assure ses missions habituelles.

✓ **Le dépôt de déchets verts** à Kervendras reste ouvert le lundi et le mercredi de 17 à 18 h et le samedi de 15 à 17 h.

✓ **L'utilisation des salles communales est interdite** jusqu'à nouvel ordre pour les associations et les particuliers.

✓ **Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA)** vous accueille uniquement sur rendez-vous au **02 97 68 14 24**

[www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)

**Services maintenus** : collecte des déchets ménagers, déchetteries, réseau de transport Kicéo, l'instruction des demandes d'urbanisme, Loc'h info services à Grand-Champ sur rdv, l'épicerie sociale et solidaire à Vannes.

✓ **La Médiathèque rouvre le 1<sup>er</sup> décembre**

⇒ **Accès possible aux rayonnages** avec un protocole sanitaire renforcé : respect des gestes barrières, masque, gel hydroalcoolique, distanciation, sens de circulation et nombre limité de personnes présentes en même temps.

⇒ Le jeu et la consultation sur place restent interdits.

⇒ Un créneau de visite pourra être proposé en fonction de la fréquentation.

L'association Plaisir de Lire propose un portage de documents à domicile.

Renseignements en contactant le **02 97 53 11 74** ou en écrivant à [mediatheque@mairie-sulniac.fr](mailto:mediatheque@mairie-sulniac.fr)

Nous espérons vous retrouver très vite en bonne santé pour de nouveaux échanges livresques ! *Anne et Catherine.*

**Horaires :**

**Mardi 16/18h - Mercredi 10/12h et 14/18h**

**Jeudi 16/18h - Vendredi 10/12h et 16/18h**

**Samedi 10/12h et 14/18h**

*Pour les vacances de Noël, la médiathèque ouvrira aux jours et heures habituels, sauf les 24 et 31 décembre, où elle sera ouverte de 14h à 16h.*

*Fermeture exceptionnelle les 26 décembre et 2 janvier.*

**LE CCAS communique**

⇒ **Un REGISTRE pour recenser les PERSONNES FRAGILISEES ISOLEES**

En cette période de crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID, nous rappelons que le CCAS tient un registre recensant les personnes fragilisées qui souhaitent signaler leurs difficultés de déplacement, leur isolement ou leurs difficultés liées à l'âge ou au handicap.

Cette démarche volontaire est confidentielle. Pour cela, vous ou vos proches devez prendre contact avec le CCAS pour compléter une fiche de renseignements (nom, coordonnées, personnes à prévenir en cas d'urgence...) disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site de la commune.

Le CCAS reste donc mobilisé pour les personnes qui auraient besoin d'une assistance.

⇒ **PRÉVENTION DE L'ISOLEMENT ET DE LA PRÉCARITÉ**  
**Permanence de la conseillère en économie sociale et familiale : Lundi 21 décembre matin, sur rdv.**

Depuis janvier 2020, une convention avec GMVA permet à Sulniac de proposer une **permanence mensuelle** avec une conseillère en économie sociale et familiale, **Eloïse LAYEC**.

Les objectifs sont de **prévenir les risques d'isolement et de précarité**, de **soutenir** les personnes ou familles en difficultés tout en maintenant le lien entre les différents travailleurs sociaux (CCAS, assistante sociale...). Son intervention aide à **retrouver une autonomie**, à **gérer un budget...**

⇒ **TARIFICATION SOLIDAIRE SUR KICÉO**  
**RÉSEAU DE TRANSPORTS DE GMVA**

Pour les foyers aux revenus modestes, Kicéo propose des **titres à tarif réduit**, à destination des usagers :

- ◆ demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi
- ◆ en contrat auprès de Néo56
- ◆ stagiaire en insertion
- ◆ en contrat aidé
- ◆ en contrat d'apprentissage
- ◆ en contrat de travail précaire

Selon le quotient familial, la participation mensuelle sera de 5 € à 20 €.

**Pour tout renseignement sur l'une de ces actions, contactez le CCAS, à la mairie au 02 97 53 23 02**  
[accueil@mairie-sulniac.fr](mailto:accueil@mairie-sulniac.fr) ; [www.sulniac.fr](http://www.sulniac.fr)



**DONS POUR LE BLEUET DE FRANCE**

Lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) n'a malheureusement pas pu maintenir les collectes sur la voie publique du fait du contexte sanitaire actuel.

C'est pourquoi, plus que jamais, le Bleuets de France a besoin d'une forte mobilisation pour continuer à soutenir ses projets solidaires et mémoriels.

Vous pouvez faire un don et relayer l'information en suivant ce lien : <https://www.onac-vg.fr/nos-projets/donnez-pour-les-blesses-de-guerre-et-les-victimes-acte-de-terrorisme>.

**DISPOSITIFS D'ECOUTE POUR LES JEUNES ET LEUR FAMILLE**

⇒ **Les Mots des familles - Les Pâtes au beurre**

Ecoute et soutien à la parentalité quelque soit l'âge du jeune. Les mercredis de 18h à 20h30 au Centre Socio Culturel Le Rohan, site de la Madeleine, 11 rue de Sainte Anne à Vannes.

**06 52 56 04 50** - [lesmotsdesfamilles@gmail.com](mailto:lesmotsdesfamilles@gmail.com)

Ligne téléphonique nationale « le Fil des Pâtes au Beurre » accessible au **02 40 16 90 50** les lundis de 9h à 11h et vendredis de 12h à 14h. Actualités sur : [www.lespatesaubeurre.fr](http://www.lespatesaubeurre.fr) et Facebook

⇒ **Maison des adolescents de Vannes**

Accueil, orientation, prise en charge et accompagnement d'adolescents et de leur entourage. Du lundi au vendredi de 9h à 17h. **02 97 61 33 21** - 24 rue Pierre Ache à Vannes.

⇒ **PAEJ - Point Accueil Ecoute Jeunes de Vannes**

Accueil, écoute, accompagnement et orientation de prévention généraliste, et médiation auprès des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles. **06 48 60 62 40** - [contact@paej-paysdevannes.fr](mailto:contact@paej-paysdevannes.fr)

Accueil à Vannes possible du lundi au jeudi de 9h à 18h au 14 Avenue Victor Hugo. Permanences à Elven et Questembert.

⇒ **UNAFAM 56** (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques)

Ecoute, conseil et soutien aux familles.

12 rue Colbert - Cité Allende, à Lorient.

**06 47 47 47 67** - [56@unafam.org](mailto:56@unafam.org) - [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

⇒ **CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et CJC (Consultations Jeunes Consommateurs)**

Les CSAPA et CJC sont gérés par l'association Douar Nevez ([www.douarnevez.com/](http://www.douarnevez.com/))

Accueil, écoute des mineurs, majeurs, et de leur entourage, pour effectuer un point sur les expériences de consommation de tabac, alcool, stupéfiants, sur l'usage problématique des jeux vidéos et des réseaux sociaux.

VANNES - 6 rue du Capitaine Jude (Vannes) / Antenne à Auray, 16 rue François Mitterrand (ouvert le jeudi uniquement).

**02 97 01 34 18** - [csapa.vannes@douarnevez.com](mailto:csapa.vannes@douarnevez.com)

⇒ **Apprivoiser l'absence**

Ecoute et entraide pour parents endeuillés.

**07 71 70 56 56** - [contactvannes@apprivoiserlabsence.com](mailto:contactvannes@apprivoiserlabsence.com)

[www.apprivoiserlabsence.com](http://www.apprivoiserlabsence.com)

⇒ **Echange et Partage Deuil / Deuil jeunesse**

Prévenir, réduire et prendre en compte la souffrance psychique de toute personne après un décès.

**02 97 67 54 76 / 06 80 23 57 05**

[echangeetpartagedeuil@wanadoo.fr](mailto:echangeetpartagedeuil@wanadoo.fr)

[www.echangeetpartagedeuil.fr](http://www.echangeetpartagedeuil.fr) ou page Facebook.

Répertoire détaillé disponible en Mairie ou sur [www.sulniac.fr](http://www.sulniac.fr)

**LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES**

Le confinement ne permet pas d'assurer les rencontres du LAEP ni du RIPAM. Si besoin, contacter :

- la responsable du LAEP : Lynda ROLLET les jeudis après-midi de 14h à 16h au **02 97 53 04 31**

- le RIPAM : Maison de l'Enfant à St Nolff au **02 97 45 58 66** ; courriel : [ripamargoet@gmail.com](mailto:ripamargoet@gmail.com)



## ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

### ♦ Ouverture de l'ALSH de 7h15 à 19h

- ⇒ Le matin les enfants sont accueillis de 7h15 à 9h30
- ⇒ Le midi un accueil à 12h et un à 13h
- ⇒ Le soir un accueil entre 17h et 19h

### ♦ Accueil des enfants les mercredis :

Les réservations, modifications et annulations sont à faire sur le portail famille jusqu'au mardi soir minuit de la semaine précédente. Après la date limite, l'effectif des animateurs étant déterminé par le nombre d'enfants, les réservations ne peuvent être acceptées que s'il reste des places.

### ♦ Les vacances de Noël : l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 21/12 au jeudi 24/12. Jeudi 24 décembre fermeture à 17h00 et accueil des familles à partir de 15h00.

Les réservations sont ouvertes sur le portail famille jusqu'au dimanche 6 décembre minuit. Toutes les demandes seront acceptées et à partir du lundi 7 décembre, nous accepterons vos réservations en fonction des places restant disponibles.

### Toute annulation est à réaliser J-8 avant le jour de la venue de votre enfant.

Pour plus de détails, consultez le site internet de la mairie : [www.sulniac.fr](http://www.sulniac.fr). Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH, contactez le 06 26 75 44 45.

## MAISON DES JEUNES

La MDJ reste malheureusement fermée en ce début de mois de décembre. L'équipe d'animation est en attente d'un protocole sanitaire favorable permettant une réouverture les mercredis, vendredis et samedis que nous espérons la plus rapide possible. En attendant, les animateurs préparent le programme des animations de la première semaine des vacances de Noël, du 19 au 24 décembre, qui s'adaptera aux contraintes du moment. Sous réserve donc, **ce programme d'activités sera diffusé la semaine précédant les vacances** au collège d'Elven, sur le site de la mairie et les réseaux sociaux habituels de la structure (Facebook, Instagram, blog, etc...).

Les inscriptions seront obligatoires pour y participer.

Contact MDJ : Julien AUDRAN au 06.26.75.44.11 ou [jeunesse@mairie-sulniac.fr](mailto:jeunesse@mairie-sulniac.fr)

## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ EN PÉRIODE DE COVID-19

Le centre du service national de Brest met en place des journées Défense et Citoyenneté en ligne depuis le 23 novembre **pour les jeunes initialement inscrits durant la période de confinement**.

Pour rappel, la JDC fait suite au Recensement citoyen à effectuer par chaque jeune dès 16 ans (livret de famille + carte d'identité à présenter en mairie).

## VIE PRATIQUE

### CNRACL - Elections 2021

#### à l'attention des agents retraités de la fonction publique

Renouvellement du conseil d'administration  
du 01 au 15 mars 2020.

Chaque agent retraité est invité à vérifier s'il apparaît sur la liste des électeurs de la CNRACL (jusqu'au 19/12/20) et si ses coordonnées sont à jour (jusqu'au 11/01/21).

La liste est consultable en Mairie ou sur l'espace personnel de l'agent via [www.cnacl.retraites.fr](http://www.cnacl.retraites.fr)

Deux modalités de vote seront ensuite proposées : par internet ou par correspondance (matériel de vote fourni).

Renseignements au 05 57 57 91 00 ou [www.cnacl.retraites.fr](http://www.cnacl.retraites.fr)



## MONOXYDE DE CARBONE

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine mortelles. Pourtant, ces drames humains et familiaux sont évitables.

**Pourquoi est-ce dangereux ?** C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. **Quelles sont les causes du danger ?** Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus, une mauvaise aération du logement, des fumées mal évacuées.

**Comment éviter les intoxications ?** Faites vérifier vos installations de chauffage et d'aérations mécaniques par un professionnel, aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air, faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits de cheminées au moins une fois par an.

### Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements : **Aérez** immédiatement vos locaux en ouvrant portes et fenêtres, **arrêtez vos appareils** à combustion si possible, **évacuez** les locaux et bâtiments, **appelez les secours** : Numéro unique d'urgence européen (112), Sapeurs pompiers (18) ou SAMU (15). Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

## VIE MUNICIPALE

### ♦ Prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 10 décembre à 20h

### ♦ Elections 2021 - Inscriptions sur listes électorales

Les dates exactes des élections départementales et régionales de 2021 ne sont pas encore connues. C'est pourquoi la date limite officielle d'inscription sur les listes électorales n'est pas fixée, mais nous vous encourageons à vous inscrire dès à présent sur les listes électorales de Sulniac si vous ne l'avez pas déjà fait.

Les inscriptions en ligne (à privilégier) se font sur : [www.sulniac.fr/infos\\_pratiques/demarches\\_administratives/elections](http://www.sulniac.fr/infos_pratiques/demarches_administratives/elections). Les documents numérisés sont acceptés.

Si vous vous rendez en mairie (sur rdv) merci d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Merci d'informer la mairie, contact : Vanessa MARTINS ou sur [vanessa.martins@mairie-sulniac.fr](mailto:vanessa.martins@mairie-sulniac.fr) si :

- vous avez déménagé à l'intérieur de la commune de Sulniac, merci de communiquer votre nouvelle adresse (fournir un justificatif de domicile) ;

- vous souhaitez faire modifier votre carte électorale (ajout ou suppression nom d'usage, etc)

Si vous quittez Sulniac, pensez à vous inscrire dans votre nouvelle commune.



## BOIS DE CHAUFFAGE ENTRETIEN DES ESPACES

La municipalité propose aux habitants de la commune de participer à l'entretien et à l'élagage des espaces boisés publics. Cette action permet de récupérer du bois pour le chauffage personnel. En contrepartie, une libre contribution financière est sollicitée au profit du Centre Communal d'Action Sociale : elle peut être proportionnelle au bois récupéré. **Pour 2020, il est encore temps d'y penser !**

Pour y participer, **inscrivez-vous** auprès du secrétariat de la Mairie **jusqu'au jeudi 17 décembre** au 02 97 53 23 02.

La **réunion de répartition des coupes** aura lieu le **samedi 19 décembre à 9h30 à l'extérieur, devant la salle du Conseil municipal**, Ruelle de la Grange, **sans autre convocation.** 3

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : comment s'informer ?

En matière de rénovation énergétique, les aides financières et les dispositifs ont récemment évolué. L'agglomération a mis en place l'**Opération Renov'ée**, un service gratuit qui permet aux usagers de trouver des réponses à leurs interrogations et de comprendre les droits et obligations liés à ces travaux.

Informations : 02.97.60.42.55 / [www.operation-renovee.bzh](http://www.operation-renovee.bzh)

360

## LE MAGAZINE DE VOTRE AGGLOMÉRATION

Ce mois-ci, le numéro 11 est en diffusion 100% numérique et met à l'honneur l'alimentation locale.

Découvrez-le sur <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/360-le-magazine-de-votre-agglomeration> et profitez-en pour répondre à l'enquête menée par la rédaction de « 360 » concernant vos besoins d'informations ; les résultats de cette étude permettront de faire évoluer le magazine vers une nouvelle formule courant 2021.

### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Vous pouvez suivre l'avancée du déploiement de la fibre sur la commune en consultant la carte publique : <https://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

**Merci aux propriétaires d'arbres** situés le long des routes et des réseaux téléphoniques aériens de **procéder à leur élagage** afin de faciliter les interventions.

## VIE ECONOMIQUE

### OUTIL D'AIDE EN LIGNE A L'ATTENTION DES ENTREPRISES

Cet outil, élaboré par Direction Générale des Entreprises (DGE) avec l'appui de l'ensemble des administrations concernées, de la startup d'État « SignauxFaibles » et des solutions issues des startups « Stonly » et « Copernic.co », permet de **répondre à toutes les interrogations des chefs d'entreprises**.

**Soutien de l'emploi, factures et charges, financement,...** il apporte des réponses simples, concrètes et immédiatement opérationnelles ainsi que les points de contact pour les **accompagner** à faire face à la crise de la Covid-19.

Un **espace interactif** permet aux entreprises de poser directement les questions qui n'auraient pas encore été traitées à ce jour. Ces questions complémentaires permettront d'enrichir la foire aux questions.

Mis à jour aussi souvent que nécessaire, il est **consultable** à l'adresse : <https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr>

### SOUTENONS NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'agglomération est mobilisée aux côtés des entreprises du territoire et en particulier auprès des commerces et artisans de proximité pour lesquels ce nouveau confinement bouleverse leurs activités. Elle recense sur son site internet différentes ressources pour trouver un commerçant, restaurateur, producteur local... proposant ses produits en magasin, livraison, vente à emporter...

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/soutenons-nos-commerçants-artisans>



## LE RESTAURANT L'ÉPICURIEN PLATS A EMPORTER

L'ÉPICURIEN propose des plats à emporter (préparations culinaires sous vide) en **décembre** :

- \* **une formule entrée/plat/dessert** le vendredi 11, les samedis 12 et 19 et le dimanche 20 ;
- \* **des préparations culinaires** (*foie gras, cabillaud fumé, St Jacques, plateau de fruits de mer...*) **jusqu'au mercredi 23 décembre**.

COMMANDES le mercredi et le jeudi au **02 97 53 13 76**,  
RETRAITS le vendredi et samedi de 9h à 12h30.

### LA CASSETTA PIZZA

Pour 2020, La Casetta Pizza sera ouvert une dernière fois le midi le :

- \* **Vendredi 11 décembre** avec au menu un **Rougail Saucisse**, à emporter.

RÉSERVATION jusqu'au jeudi 10 décembre à 21h00.

La Casetta Pizza : du mardi au dimanche de 18h à 22h  
Tél : 02 97 53 19 99



## AVIS AUX ACTEURS DE LA VIE ECONOMIQUE LOCALE Mise à jour du guide

Afin de **soutenir la vie économique locale**, de **mettre en valeur la diversité des activités professionnelles** présentes sur le territoire, le guide listant les commerces, entreprises, artisans, professions libérales... connus à ce jour en Mairie va être actualisé.

Il sera distribué à tous les habitants de Sulniac en cette fin d'année 2020.

**La commune invite chaque professionnel** à vérifier les coordonnées publiées actuellement sur [http://www.sulniac.fr/accueil/vie\\_economique](http://www.sulniac.fr/accueil/vie_economique) ou en contactant la Mairie. Les nouveaux professionnels qui ne seraient pas encore recensés sont bien entendus invités à transmettre leurs coordonnées (incluant le SIRET) à [accueil@mairie-sulniac.fr](mailto:accueil@mairie-sulniac.fr).

### NOUVEAU A SULNIAC

♦ Karine LE PEVEDIC, Infirmière D.E., sophrologue, art-thérapeute. Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile. Tél : 06 16 15 54 46  
Mail : [klp.therapeute@gmail.com](mailto:klp.therapeute@gmail.com)

♦ Entreprise JY SUIGNARD "Services à la personne" (activités de jardinage et petits travaux de bricolage). Tél : 06 68 31 36 99  
Mail : [suignard.jean-yves@bbox.fr](mailto:suignard.jean-yves@bbox.fr)

♦ Philippe GEORGET, Guérisseur au magnétisme transcendant. Sur rendez-vous. Tel : 06 14 07 46 75 - 1 rue Olympe De Gouge.  
Mail : [phil.georget.56@gmail.com](mailto:phil.georget.56@gmail.com)

### CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest-France : Isabelle PAILLAUD-BESNARD  
Tél : 06 63 59 65 83 - Courriel : [isabelle.paillaud@orange.fr](mailto:isabelle.paillaud@orange.fr)

Le Télégramme : Pascale CORLAY  
Tél : 06 41 13 33 10 - Courriel : [pascalecorlay@gmail.com](mailto:pascalecorlay@gmail.com)

Réalisation et impression Mairie de Sulniac - Distribué le 4 décembre 2020. **Pour le Flash de janvier** à paraître le 18 décembre : **dépôt des articles pour le 10 décembre**.

**Bulletin de janvier** : articles à déposer pour le **10 décembre**.